

panorapresse.ouest-france.fr

Une nouvelle date d'ouverture pour le futur lycée, qui va être en partie reconstruit

~4 minutes

La Région Normandie annonce une nouvelle date d'ouverture pour le Lycée international normand à [Bourg-Achard](#). Le chantier, à l'arrêt depuis deux ans, va reprendre.

Il devait ouvrir en septembre 2024. Mais en avril de cette même année, un défaut de construction non négligeable avait stoppé net le chantier du futur lycée de [Bourg-Achard](#).

« **Une défaillance des poutres en hêtres** », fissurées comme le rappelle à *L'Éveil* le président de la Région Normandie Hervé Morin, mettait en péril la stabilité du bâtiment central.

**Avec 1 000 élèves,
on ne peut pas prendre le moindre risque.**

[Hervé Morin](#),
président de la Région Normandie

Lundi 2 mars 2026, la Région Normandie a annoncé avoir trouvé une solution qui permettra de relancer des travaux à partir du mois d'avril 2026. « L'ouverture du lycée Louis-de-Broglie est prévue à la rentrée scolaire 2027 », annonce-t-elle.

Déconstruction et reconstruction

Si le problème semblait réparable dans un premier temps, « la déconstruction et la reconstruction de la zone touchée par le sinistre » ont été privilégiées. Cette solution « apparaît plus rapide, plus pérenne, moins coûteuse », explique la Région.

Cette dernière prévoit de lancer les travaux dès avril 2026 avec « une phase de déconstruction (avril à juin 2026), une phase de construction – clos couvert (juillet 2026 à janvier 2027), une phase d'aménagement intérieur (janvier à mai 2027), avant une phase de contrôle en juin 2027 et la Commission de sécurité en juillet 2027 ».

3,75 millions d'indemnisation

La reprise du chantier est possible grâce à un « protocole d'accord » entre la Région, plusieurs entreprises et leurs assurances. La Région bénéficiera ainsi d'une indemnisation de 3,75 millions d'euros. « La reconstruction du corps central ne coûtera rien au contribuable », se réjouit son président. **"Cette somme couvre 100 % des frais de reconstruction de l'immeuble et une grande partie des frais de gardiennage."** Des dépenses pendant la mise sur pause du chantier qu'il estime à plus de 500 000 €.

Un accord amiable plutôt que des procès

La Région a préféré conclure cet accord amiable plutôt que de s'éterniser en procédures judiciaires. « Essayer de trouver une explication nous aurait amenés très clairement vers un litige qui allait durer sur des années. Entre le fabricant, le sous-traitant des poutres, ceux qui les ont posées, chacun aurait considéré son voisin comme responsable », développe [Hervé Morin](#).

Conséquence : le Lycée international normand n'aurait pas pu ouvrir avant très longtemps. Entreprises, compagnies d'assurances et avocats se sont donc assis autour de la table pendant que de nouveaux appels d'offres étaient lancés. **"Les compagnies d'assurances (SMA BTP, [Axa](#), [MAAF](#), [MMA](#)) sont rentrées dans un vrai dialogue. Je les remercie du fond du cœur"**, affirme le président de Région.

Un accord avec les compagnies d'assurances aurait également été trouvé pour l'école d'infirmières de [Cherbourg](#), pénalisée par les mêmes poutres. Les modalités de mise à œuvre restent à détailler.

Le rectorat de [Normandie](#) a été informé afin de pouvoir préparer l'ouverture du lycée de [Bourg-Achard](#) pour septembre 2027. Il accueillera des élèves du secteur en formation classique et des filières spécifiques tournées vers les métiers de l'énergie, ainsi que 100 à 150 élèves internationaux.

Emma Grivotte



Le chantier du futur lycée de [Bourg-Achard](#) est à l'arrêt depuis avril 2024. Il va reprendre, deux ans après. | Stéphane Fouilleul